Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAT-EQ-133**

Systèmes hydro-économes (France métropolitaine)

1. Secteur d'application
Bâtiment tertiaire et habitat communautaire en France métropolitaine.

2. Dénomination
Mise en place de pommes de douche hydro-économes et/ou mise en place de régulateurs de jets sur tout ou partie des points de puisage de type lavabo ou évier.

3. Conditions pour la délivrance de certificats
La mise en place est réalisée par un professionnel.

L'équipement est répertorié dans l'une des classes de débit suivantes :

Pour les pommes de douche :
- classe Z (7,2 à 12 litres/minute) de la norme EN NF 1112 et avec l'exigence d'un débit maximum à 9 litres/minute à 3 bars de pression ;
- ou classe ZZ de la norme EN NF 1112 ;
- ou label « EPA Watersense » pour les débits inférieurs à 7,6 litres/minute (2 gallons par minute).

Pour les régulateurs de jets :
- aérateurs non régulés de classe Z (7,5 à 9 litres/minute) de la norme EN NF 246 ;
- ou aérateurs autorégulés de débit inférieur à 7,5 litres/minute des normes américaines ASME/ANSI A112.18.1 et NSF 61 et ayant obtenu le label « EPA Watersense » pour les débits inférieurs à 5,68 litres/minute (1,5 gallon par minute).

Les matériels sont marqués conformément aux normes NF ou norme NSF labellisée Watersense.

La preuve de réalisation de l'opération mentionne le type (pomme de douche ou régulateur de jet), la marque et référence, le nombre et la classe des équipements acquis selon les normes précitées ou le label exigé.

La performance des équipements est reprise dans une fiche technique du fabricant précisant la marque et référence des équipements et incluant un schéma ou tableau du débit en fonction de la pression de 0 à 5 bars donnant l'efficacité des équipements selon les normes précitées. Cette fiche est archivée par le demandeur.

4. Durée de vie conventionnelle
6 ans.



5. Montant de certificats en kWh cumac

Pommes de douche

Classe de pommes de douche	Montant en kWh cumac par équipement
Classe Z	**1200**
Classe ZZ ou Watersense	**2000**

X

Secteur d'activité	Facteur correctif
Santé	**0,85**
Hôtellerie et habitat communautaire	**1**
Etablissements sportifs	**4**

X

Nombres de systèmes mis en place
N1
N2

Aérateurs

Types d'aérateurs	Montant en kWh cumac par équipement
Aérateurs non régulés Classe Z	**340**
Aérateurs auto-régulés	**630**

X

Secteur d'activité	Facteur correctif
Bureaux	**1,7**
Enseignement	**4,3**
Hôtellerie et habitat communautaire	**1,0**
Santé	**0,85**
Etablissements sportifs	**4**
Autres secteurs	**0,3**

X

Nombres de systèmes mis en place
N3
N4

N_1 étant le nombre de pommes de douche de classe Z mis en place.
N_2 étant le nombre de pommes de douche de classe ZZ ou Watersense mis en place.

N_3 étant le nombre d'aérateurs non régulés de classe Z mis en place sur des lavabos ou éviers.
N_4 étant le nombre d'aérateurs auto-régulés mis en place sur des lavabos ou éviers.